

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 50 (1988)
Heft: 3

Rubrik: La revue des produits

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tions graduelles insuffisantes. Le renchérissement en flèche des frais d'hôpital et les réparations onéreuses en sont les autres raisons.

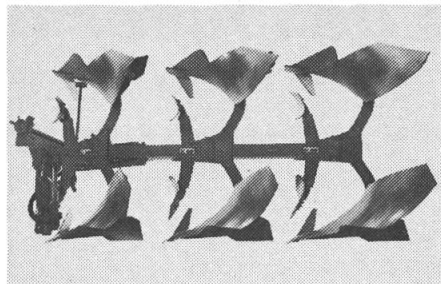
Après-midi d'information

La deuxième partie de la journée fut consacrée à la traditionnelle «Journée d'information» de l'ASETA sur le thème: La mécanisation à la ferme et l'environnement. M. Daniel Berner, Office cantonal vaudois de l'environnement, illustra les différentes ordonnances qui, en raison des deux lois fédérales sur la protection des eaux et de l'environnement, ont des répercussions surtout en agriculture.

L'utilisation économique de l'énergie était au centre de l'allocation de M. P.A. Mouchet, SRVA, Lausanne. Vous trouverez le texte intégral de cette conférence à la page 18.

La discussion qui suivit les deux exposés s'attela surtout à l'élimination des déchets, respectivement à leur recyclage. Il est un fait que ce problème essentiel est loin d'être résolu de manière satisfaisante. Il va donc de soi que «Technique Agricole» se permettra de revenir sur cette matière.

Une charrue légère pour sols suisses



OTT PERMANIT LM 950 (avec sécurité par boulons).

Se basant sur des études approfondies et des tests poussés, le constructeur suisse renommé de charrues OTT (Worb) a décidé de compléter sa gamme de charrues par une charrue de construction légère.

Une coopération orientée vers l'avenir

En raison des modifications structurelles de l'agriculture suisse et du fait de la stagnation de l'ensemble du marché intérieur suisse des charrues, les entreprises ne peuvent se lancer seules dans la mise au point de nouveaux produits. C'est pourquoi APV OTT a recherché un partenaire pour la mise au point d'une charrue légère.

APV OTT a trouvé en Vogel + Noot un partenaire idéal. Il remporte depuis plusieurs décennies un grand succès dans la conception et la production de charrues. C'est en collaboration avec Vogel + Noot, fournisseur depuis 14 ans de matières premières, d'accessoires et de pièces d'usure pour charrues OTT, que fut mis au point une charrue légère pour sols suisses. La charrue légère OTT PERMANIT vient compléter la gamme éprouvée de charrues OTT.

Centre de gravité favorable et légèreté

Ce n'est que grâce à l'acier traité *Permanit* qu'il a été possible de construire des charrues très légères: 335 kg pour la charrue bisoc et 470 kg pour la charrue trisoc.

Nouvelle sécurité

La sécurité semi-automatique à ressort d'OTT PERMANIT s'adapte, rapidement et sans problèmes, aux caractéristiques du sol par rotation de l'écrou de réglage. La force de déclenchement est réglable en continu de 500 à 3000 kg. Le corps s'enclenche à nouveau, sans que l'agriculteur n'ait besoin de descendre du tracteur. Cette sécurité semi-automatique offre des avantages presque identiques à ceux de la sécurité Non-Stop mais est nettement plus avantageuse.

APV OTT AG, Worb

Liste des annonceurs

Aebi & Co. SA, Berthoud	couv. 3
Aebi Robert SA, Zurich	3
Aebi Sugiez, Sugiez	5
Agrar SA, Wil	6
AGROLA, Winterthour	couv. 4
APV Ott SA, Worb	1
Blaser & Co. SA, Hasle-Rüegsau	couv. 2
Créfinas Banque SA, St-Gall	26
DS-Handels-Technik AG, Stadel	28
Duvet Shop, Genève	26
ERAG, Rüst F., Arnegg	1/4/28/30
Firestone SA, Pratteln	31
Fischer SA, Fenil-Vevey	2
Früh SA, Münchwilen	30
Matra SA, Zollikofen	29
Müller Maschinen AG, Bättwil	4
Negocitas SA, Vernier-Genève	30
Rohrer-Marti SA, Regensdorf	4/27
Saillet & Cie., Meinier	1
Schaad frères SA, Subingen	28
Snopex SA, Mendrisio	1
Vaudoise assurance, Lausanne	30

Brochure No 10 de l'ASETA:
L'agriculteur - partenaire dans la circulation routière 7 chapitres, 88 pages, format A4 dans un classeur pratique. Prix Fr. 20.-
Commandes: ASETA, Secrétariat central, 5223 Riniken; Tél. 056 - 41 20 22